**Championnat Dominion de curling régional**

La victoire de Jean-François Gauthier provoque une égalité à quatre

**JONQUIÈRE (14 octobre 2011)** – Jean-François Gauthier a procuré une première victoire au club Kénogami, dans le cadre du Championnat Dominion de curling régional, qui s’est transporté vendredi, au club Kénogami. Du même coup, cette victoire a provoqué une égalité à quatre, chacune des quatre équipes montrant des fiches identiques d’une victoire et une défaite, au terme de la troisième journée de ce championnat qui se déroule selon la formule rotation.

En soirée de vendredi, Jean-François Gauthier, dont l’équipe est complétée de Jean Munger, Réjean Côté et Alain Brassard, a marqué trois points au deuxième bout, avant d’en voler deux autres au troisième, en route vers une victoire de 7-4 face à Pierre Bouchard, de Saint-Félicien. Ce dernier joue en compagnie de Claude Boivin, Marc Tremblay et Michel Boutin.

 Pendant ce temps, l’équipe féminine du club Riverbend d’Alma, dirigée par Yolande Boily, en remplacement de Maude Martel blessée, représentera le Saguenay-Lac-Saint-Jean au Championnat provincial Dominion de curling féminin, programmé du 27 au 30 octobre, au club Victoria de Québec. Le quatuor almatois a mérité ce droit à la suite d’un gain de 8-6, inscrit devant les représentantes de Dolbeau-Mistassini de la capitaine Martine Savard, sur les glaces du club Kénogami.

Yolande Boily, qui joue en compagnie de Raymonde Gilbert, Janine Thibeault et Raymonde Boudreault, a volé deux points au cinquième bout, pour prendre les devants 6-5, avant de voir l’adversaire niveler les chances au sixième. Finalement, un point marqué en septième strophe et un larcin au dernier bout a procuré la victoire et le championnat à l’équipe almatoise à l’issue de ce tournoi disputé selon la formule 2 de 3.

L’équipe dolmissoise était complétée de Jessica Gaudreault, Joanne Boissonneault et Sylvie Dubeau.

La compétition se poursuit ce samedi, au club Kénogami. Sur le coup de 10h, Jean Pagé (Chicoutimi) rencontrera Jean-François Gauthier (Kénogami) alors que Pierre Bouchard (St-Félicien) se mesurera à André Gagnon (Riverbend). Les deux équipes gagnantes s’affronteront par la suite en grande finale, laquelle est programmée pour 14h.

**Pierre Fellice**